



HAL
open science

Le stick et le derrick. Problèmes posés par l'analyse des systèmes politiques africains en termes de situation autoritaire

Denis-Constant Martin

► **To cite this version:**

Denis-Constant Martin. Le stick et le derrick. Problèmes posés par l'analyse des systèmes politiques africains en termes de situation autoritaire. *Revue Française de Science Politique*, 1975, 10.3406/rfsp.1975.396137 . halshs-03848993

HAL Id: halshs-03848993

<https://shs.hal.science/halshs-03848993>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le stick et le derrick

Monsieur Denis Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Denis. Le stick et le derrick. In: Revue française de science politique, 25^e année, n°6, 1975. pp. 1062-1076;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1975.396137>

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1975_num_25_6_396137

Fichier pdf généré le 24/04/2018

Résumé

LE STICK ET LE DERRICK
DENIS MARTIN

Au premier abord, il peut sembler qu'aucun des régimes politiques de l'Afrique noire contemporaine ne soit « démocratique » au sens où l'entend la science politique occidentale. On pourrait en déduire que la phase de « développement » y induirait quasi automatiquement une situation autoritaire. Il conviendrait d'abord de s'interroger sur le sens que revêt la notion d'« autorité » en Afrique ; mais il faut surtout étudier les conditions dans lesquelles se déroule ce supposé « développement ». L'intégration de l'Afrique au marché capitaliste mondial a pour conséquence de créer autour du développement des forces productives un réseau de contradictions. La « situation autoritaire » peut alors apparaître comme un moyen d'en limiter les effets, voire de les masquer.

[Revue française de science politique XXV (6), décembre 1975, pp. 1062-1076.]

Abstract

THE STICK AND THE DERRICK, by DENIS MARTIN

It may seem at first as though no political regimes in contemporary Black Africa are « democratic » in the sense meant by western political science. It could be deduced from this that the « development » stage is almost automatically accompanied by an authoritarian situation. It is important in the first place to consider the meaning of the notion of « authority » in Africa ; but it is essential above all to look at the circumstances surrounding this supposed « development ». The result of Africa's integration in the capitalist world market is to build up a network of contradictions around the development of the productive forces. Under these circumstances, an « authoritarian situation » can appear to be a way of limiting, or even hiding, the effects of this.

[Revue française de science politique XXV (6), décembre 1975, pp. 1062-1076.]

LE STICK ET LE DERRICK

DENIS MARTIN

**Problèmes posés par l'analyse des systèmes politiques africains
en terme de « situation autoritaire »,
contribution à l'article de Guy Hermet.**

Je serai autoritaire quand il le faudra,
sans être tyrannique ;
libéral, sans être démagogue,
humain, sans être faible.

Albert Bernard BONGO,
Rénovation.

LORSQU'ON REPRENDR les catégories traditionnelles de la science politique et que l'on considère comme « autoritaire » tout système de gouvernement disposant — par définition — de l'usage exclusif de la force légale (ou acceptée comme telle) et repoussant la possibilité de son remplacement, la quasi-totalité des régimes politiques africains apparaît en « situation autoritaire ». En Afrique, trois pays sont, semble-t-il, conformes aux normes habituelles de la démocratie libérale : régime de gouvernement civil, réglé par un corpus juridique suprême, la Constitution, à l'intérieur duquel plusieurs partis sont libres de se disputer le pouvoir dans les limites dictées par la loi. Ce sont, d'une part, le Botswana et la Gambie, deux pays pauvres que leur position enclavée interdit de prendre en considération sans d'innombrables précautions, deux pays faibles que leurs particularités réduisent à n'être que des cas aberrants ; le Sénégal, de l'autre, où depuis août 1974 existe officiellement un parti d'opposition, le Parti démocratique sénégalais, sans que l'on puisse encore définir précisément la nature de cette « opposition » ni les formes d'action politique par lesquelles elle entend se manifester.

Pour l'analyse des systèmes autoritaires

Les Etats restant sont :

— soit dotés de régimes civils, constitutionnels à parti unique de droit ou de fait : Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Malawi, Mauritanie, Sierra Leone (où il existe bien un parti d'opposition, le Sierra Leone's people party, qu'il est difficile de considérer comme un contestant libre du pouvoir puisque les dirigeants sont en prison), Tanzanie, Zambie ;

— soit des régimes militaires (constitutionnels ou non) à parti unique ou sans parti : République populaire du Congo, Soudan, Zaïre, Burundi, République centrafricaine, Togo, Dahomey, Ethiopie, Ghana, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Somalie, Tchad.

Il faut y ajouter une poussière d'Etats ne dérogeant pas à la règle « autoritaire », mais impossibles à classer dans les groupes ci-dessus établis : le Nigéria (régime militaire, constitutionnel sans parti autorisé) ; Madagascar (en plein bouleversement) où les partis ont été suspendus sans que certains cessent pour autant leurs activités ; la Haute-Volta (où le général Lamizana, après avoir rendu le pouvoir aux civils et réautorisé les partis, tout en gardant un droit de contrôle suprême, a repris la direction des affaires) ; les appendices sud-africains que sont le Swaziland (monarchie) et le Lesotho (tolérant en principe le pluripartisme, mais soumis en fait à la dictature du chef Lebua Jonathan) ; enfin, les ex-colonies portugaises.

Devant une telle énumération, on doit effectivement se demander si la catégorie « autoritarisme » est réellement discriminante et pertinente lorsqu'on tente de comprendre le fonctionnement des systèmes politiques africains contemporains. Car, il ne faut pas s'y tromper, cette homogénéité cache, pour peu que l'on adopte d'autres critères de sélection, une infinie diversité : dans le domaine économique, dans le domaine idéologique, dans le domaine juridique, dans le domaine politique même. Cet « autoritarisme », en effet, recouvre des situations, des « climats » pourrait-on écrire, fort différents : de la « dictature » pure et simple, comme en Guinée équatoriale ou au Malawi, au « libéralisme » affiché par la Côte-d'Ivoire, le Sénégal ou le Kenya, en passant par le « dirigisme éclairé » qui s'est imposé au Cameroun ou par le « socialisme démocratique » de la Tanzanie...

Au surplus, et c'est sans doute là une question préalable, il conviendrait de s'interroger sur la signification réelle du concept d'« autorité » dans les systèmes politiques africains contemporains.

Sans vouloir aborder ici le problème dans toute sa complexité, il faut rappeler que les Etats africains sont récemment venus à une indépendance au moins formelle et qu'avant leur accession à la souveraineté,

Denis Martin

les peuples qui les constituent n'avaient jamais expérimenté de système « non-autoritaire », dans le sens où l'entendent ceux qui, derrière eux, ont des siècles de révolution bourgeoise et de démocratie libérale. La contestation interne, reconnue et légitimée, était très probablement l'exception dans les systèmes précoloniaux (ce qui n'excluait ni les concurrences, ni les affrontements, ni le renversement des détenteurs du, ou plus souvent, des pouvoirs). La colonisation apporta et l'autoritarisme et la violence la plus absolue : violence de la conquête par le fer ou par la tromperie, violence de l'oppression présupposant l'infériorité de nature des indigènes. La colonisation, réprimant toute forme de contestation radicale, enracina la violence comme moyen du combat politique : qu'elle éclatât réellement dans une lutte de libération nationale comme au Kenya, au Cameroun ou dans les colonies portugaises, ou qu'elle se contînt en menace lors de l'expression des premières revendications portant en elles l'espoir d'indépendance. Cela n'est pas indifférent si l'on accepte que violence et autoritarisme sont, dans une certaine mesure, liés. Ainsi, que les systèmes politiques de l'Afrique contemporaine ne soient pas « non autoritaires », *au sens où l'entend la science politique classique*, cela n'a rien de très étonnant.

Il ne faut pas voir en ces quelques lignes un essai pour excuser ce qui serait un « autoritarisme ordinaire » de l'Afrique, mais plutôt une tentative pour montrer que parler d'« autorité » n'a pas nécessairement le même sens en Europe, aux Etats-Unis, voire en Amérique latine, et en Afrique. Un essai aussi pour tâcher à situer plus précisément le problème. Et dans cette optique, il vaudrait peut-être mieux adopter une autre démarche. Il vaudrait peut-être mieux, au lieu de s'épuiser à classer ces systèmes politiques africains sur un continuum « autoritarisme » / « libéralisme » (ce qui serait, en tout état de cause, fort difficile étant donné le manque de données objectives en ce domaine), tenter de vérifier si les sites d'analyse circonscrits par Guy Hermet à propos de l'Iran, du Brésil et de l'Espagne (et sans qu'il soit question, bien entendu, de se borner à un placage mécanique des propositions de l'auteur ni des sociétés décrites) peuvent être utilisés à la compréhension des sociétés politiques africaines, si l'on peut reprendre les traits caractéristiques des situations autoritaires ressortant de son article pour voir s'ils collent à la réalité africaine et s'ils permettent d'avancer un peu dans sa connaissance.

Classes au pouvoir et pouvoir de classe

D'emblée s'imposent un certain nombre de différences, qui pourraient, en partie, expliquer l'apparente impertinence, et en tout cas le caractère non discriminatoire, de la catégorie « autoritaire ». Si la « situation autoritaire » caractérise des « sociétés avancées sur la voie de l'industrialisation capitaliste » où ont déjà échoué des « tentatives démocratiques », il faut convenir que les pays africains ne répondent pas à ces deux termes de la définition.

Aucun pays indépendant d'Afrique noire ne possède une industrie effectivement développée. La plupart n'ont aucun secteur industriel digne de ce nom ; quelques-uns affichent des réalisations prestigieuses, et économiquement importantes, cela va de soi, mais trop isolées ou trop dépendantes des marchés extérieurs pour constituer la base d'une branche industrielle susceptible d'impulser à court terme le développement d'ensemble de l'économie ; les mieux lotis disposent d'une échelle cohérente d'activités de substitution dans l'industrie alimentaire ou textile, la mécanique légère, la transformation des matières premières, mais là encore sans qu'ait été atteint un palier à la fois quantitatif et qualitatif qui permette d'envisager dans le moyen terme le passage à une économie où prédominerait l'industrie. La croissance, en ces domaines, existe, mais reste extrêmement lente ; elle nous intéresse toutefois dans la mesure où elle renvoie et aux modifications de la structure sociale des pays envisagés et aux relations de domination externe qui enserrant les économies africaines.

Au surplus, comme aucun pays africain n'a connu, on l'a entraperçu plus haut, de « tentative démocratique » au sens libéral démocratique occidental, la position des bourgeoisies locales (si tant est que ce terme s'applique à l'Afrique) à la fois dans l'appareil d'Etat et dans les rapports de production, n'est pas tout à fait identique à celle que découvre Guy Hermet pour l'Espagne, le Brésil et l'Iran. Sans doute y a-t-il bien « position imparfaitement hégémonique », sans doute un processus de « fusion conflictuelle » des élites est-il en cours, mais les données ne sont pas les mêmes.

C'est que la stratification sociale, en Afrique, n'est ni aussi décantée, ni aussi nette qu'elle peut l'être sur d'autres continents. Il serait, par exemple, difficile d'y déceler la présence d'oligarchies traditionnelles du type latino-américain : le droit foncier précolonial comme l'aliénation, dans certains pays, des meilleures terres à des colons ou des sociétés européens ont empêché que se constituent des *latifundia*, base d'un pouvoir aussi bien économique que politique. Et lorsque cela se produit

(à une échelle sans commune mesure avec celle de l'Amérique latine), la morcellisation des domaines qui suivit l'indépendance (au Kenya par exemple) ou la permanence d'une propriété étrangère du sol interdit aux planteurs africains de devenir d'authentiques potentats fonciers. Il n'en reste pas moins que, dans certains cas, à la faveur des bouleversements économiques et sociaux introduits par la colonisation, quelques planteurs ont pu constituer le noyau dynamique d'une bourgeoisie en formation (en Côte-d'Ivoire et en Ouganda, par exemple). Parfois ces planteurs étaient en même temps héritiers de pouvoirs traditionnels et ont utilisé l'un et l'autre aspects de leur personnage pour s'emparer d'un pouvoir politique qui débouchait inéluctablement sur l'économique. Mais rarement la ou les couches, qui pourraient se rapprocher des « aristocraties » rencontrées ailleurs, se sont montrées aptes à prendre en charge la « modernisation » du pays. Les pouvoirs traditionnels étaient trop fragmentés, dans l'espace qu'ils contrôlaient comme dans l'étendue de leur légitimité, pour qu'un tel processus puisse s'enclencher ; d'autant plus que la colonisation, par delà les discours sur la « préservation des cadres de vie indigènes » et la recherche de cautions autochtones à son entreprise, leur avait porté un coup fatal soit en les démettant, soit en les discréditant aux yeux des populations.

De tout cela, il ressort que la base de constitution des « bourgeoisies » africaines ou de ses embryons fut avant tout externe, étrangère au mode de vie et de penser des sociétés qu'elles entendaient dominer. Si les « situations autoritaires » dont parle Guy Hermet et les pays africains sont tous deux situés à la périphérie du système mondial de l'impérialisme, la position de leurs élites respectives à l'intérieur de ce système n'est pas exactement la même. Là où, par exemple, les bourgeoisies latino-américaines pouvaient constituer à leurs ambitions hégémoniques une base économique et sociale relativement autonome, les élites africaines luttant pour l'accession au pouvoir dépendaient presque entièrement de l'impérialisme, et au plan idéologique, et au plan économique : d'où leur rôle de relais ; rôle essentiel dans un premier temps, rampe de lancement pour la consolidation sur place d'une situation susceptible de leur apporter ensuite, mais ensuite seulement, une relative autonomie. Dans ces conditions, la fusion des élites ne prend pas la forme de l'addition ou du mélange de strates déjà consolidées, mais se présente comme l'affrontement ou la symbiose de secteurs sociaux tout aussi dépourvus de fondations les uns aux autres. Ce qui les distingue, beaucoup plus que l'origine sociale ou l'héritage d'un certain type de pouvoir, c'est la formation reçue, la place occupée dans un système tout entier contrôlé par l'impérialisme, et, éventuellement, l'adhésion à telle ou telle idéologie.

Pour l'analyse des systèmes autoritaires

Il n'est donc pas vraiment possible de distinguer ici entre personnel technocratique mandataire de la classe dominante et la classe dominante elle-même, les deux se trouvant confondus par la force des choses. Le seul cas d'autonomisation dans les sphères du pouvoir d'un cadre de personnel technocratique pourrait être celui des militaires. Mais, sans nier, jusqu'à un certain point, la réalité de cette évolution, il faut bien constater (comme on l'a fait par ailleurs, cf. « Régimes militaires et classes sociales en Afrique noire », *Revue française de science politique*, août 1972) que les militaires font le jeu — le jeu raisonnable — de la bourgeoisie, qu'ils se trouvent rarement seuls au pouvoir mais au contraire favorisent le rassemblement des élites.

Cette situation de confusion — plutôt que de fusion — des élites, se trouve renforcée par deux autres facteurs : la rareté des compétences au moment de l'indépendance, héritage direct du manque à instruire causé par la colonisation, et les difficultés à rattraper les retards accumulés ; la faible pression des masses populaires et le développement lent et récent d'une conscience politique — sans même parler de conscience ouvrière — en leur sein. Ainsi, la réunion de tous les savoirs en l'instance dirigeante des sociétés africaines était-elle — et reste-t-elle pour une large part — indispensable, cependant que la domination des élites ne pouvait se trouver mise en cause de l'extérieur du cercle dirigeant (sauf cas exceptionnels comme les renversements de Fulbert Youlou au Congo, de Yameogo en Haute-Volta ou de Tsiranana à Madagascar).

Et l'on rencontre aussi, à ce niveau, le problème des « classes moyennes ». Celles-ci sont, en Afrique, laminées entre les « élites » (dirigeants politiques et économiques confondus) et les masses populaires (ouvriers, employés, agriculteurs). D'autant plus que la place traditionnelle de la petite bourgeoisie est le plus souvent occupée par des groupes d'expatriés (étrangers ou nationaux d'origine étrangère) : grecs et syro-libanais en Afrique occidentale et centrale, indo-pakistanaïens en Afrique orientale. En fait, si certaine politique d'aide au développement et certaine sociologie « tiers-mondiste » se donnaient comme objectif, pour l'une, de susciter des couches intermédiaires garantes, pensait-on, de paix sociale et de modernisation, et pour l'autre, d'étudier leur éveil, toutes deux ont presque totalement échoué. Du pouvoir politique, les dirigeants se sont emparés des miettes de pouvoir économique que voulait bien leur laisser l'impérialisme ; ou, lorsque de « petits entrepreneurs » indigènes parvenaient à s'imposer sur des bases propres (par exemple les *Market mammies* ou certains commerçants traditionnels de l'Afrique occidentale) ce fut pour s'intégrer — ou être phagocytés, mais le résultat est identique — bien vite aux couches dirigeantes. Il est donc vain en

Afrique d'inscrire au nombre des « modalités d'exercice du pouvoir » « l'attribution des fruits du développement aux classes moyennes ».

Toutefois, dans certaines conditions, ces couches moyennes, cette « petite bourgeoisie » ou encore la deuxième génération de la « lumpen-bourgeoisie » que secrètent les formations sociales africaines contemporaines peuvent parvenir à s'étoffer et, leur importance numérique grandissant, se voir progressivement écartées du partage des dépouilles, au lieu d'y être, comme précédemment, conviées. Il en résulte une contradiction supplémentaire ordinairement résolue par voie de coup d'Etat.

Mais si cet accroissement de la « petite bourgeoisie » se produit dans une situation de lutte idéologique intense et s'il se double d'un plus large accès à un savoir qui, compte tenu de la lenteur du développement des forces productives et de la persistance d'une étroite dépendance technologique, reste fréquemment inemployé ou sous-employé, alors cette « petite bourgeoisie » peut en liaison avec le prolétariat urbain ou rural, prendre la tête d'une force de contestation susceptible de se muer en opposition radicale.

Dans cette situation d'instabilité permanente des forces sociales, le jeu politique ne peut donc se dérouler qu'en un champ borné par l'autorité, sommée sans cesse de s'affirmer, et la contestation, toujours réprimée, toujours renaissante, car nourrie d'inégalités irréductibles dans le cadre des systèmes de dépendance existant actuellement.

Et cela doit inciter à dépasser le simple niveau de la description abstraite des couches en lice dans la lutte pour le pouvoir, afin de montrer comment le pouvoir lui-même, parce qu'il ne peut être qu'apparence d'autorité, de capacité de décision, dans une réalité contradictoire surdéterminée par les exigences de l'impérialisme, est en quelque sorte condamné à être « autoritaire »...

Idéologie, développement et impérialisme

Au premier abord, tous les projets politiques africains — les actions dans lesquelles le pouvoir prétend s'investir — apparaissent sous un habillage semblable : l'idéologie du développement. Et l'insistance justement sur l'idée, l'espoir, du développement, sur ses contraintes objectives, techniques, permet de faire passer au second plan le contenu de la stratégie. En bref, tous les dirigeants africains s'accordent sur la nécessité de promouvoir le développement économique de leurs pays ; de la même manière, leur chœur unanime affirme que les retombées doivent être largement réparties. Tous mettent l'accent sur l'effort collectif qui doit être fourni et tous présentent leur rôle en termes d'encadrement, d'organisation,

Pour l'analyse des systèmes autoritaires

de lutte. Il y a là, au simple niveau du verbe, une réappropriation des thèmes de l'unité nationale en temps de guerre (guerre contre la pauvreté et le sous-développement) qui complète l'idéologie du développement par celle de la construction nationale et réintroduit par la bande une justification du régime « fort ». L'ensemble des énergies devant être concentré sur le front du développement, il n'est évidemment plus de place pour une contestation du pouvoir qui ne pourrait, dans ce cadre, qu'apparaître comme trahison ou désertion et doit donc être refoulée, réprimée sans hésitation.

De même, la phraséologie anti-impérialiste est en passe de se voir adoptée par la plupart des dirigeants africains. Que les régimes « progressistes », ceux qui s'étaient signalés dès le début des années soixante par leurs harangues radicales et panafricanistes continuent de l'utiliser n'étonnera guère ; il est plus déconcertant de l'entendre dans la bouche d'hommes jusqu'alors considérés comme d'« infâmes valets de l'impérialisme » comme Tombalbaye ou Mobutu...

Ici également, les similitudes du discours ne doivent pas tromper : l'accord parfait sur la nécessité du développement, la généralisation du vocabulaire anti-impérialiste, cachent des réalités bien différentes. Que le verbe soit identique provient en fait de deux causes principales : les conditions d'émergence des idéologies dominantes en Afrique et la présence sensible d'aspirations populaires hésitant de moins en moins à s'exprimer ouvertement.

Le discours politique « moderne » est en Afrique un discours importé, requiert un langage, et bien souvent une langue, étrangers. Les idéologies qu'ils véhiculent sont nées, pour l'essentiel, pendant la colonisation, de la situation coloniale, à partir des idéologies, dominantes ou contestataires, à l'œuvre dans les métropoles. Mais cet édifice discours-langage politique-idéologie s'est transformé à une vitesse fulgurante au cours de la lutte de libération nationale et pendant les premières années de gouvernement indépendant ; transformation partielle car portant, principalement, sur le « signifié », cependant que le « signifiant » évoluait peu. D'où une lecture du texte politique africain extrêmement ardue pour ceux qui ne le vivent pas, et donc ne le modèlent pas ; tout particulièrement pour ceux qui utilisent les mêmes mots, les mêmes constructions. On a souvent épilogué sur le poids du discours dans la vie politique africaine et sur la coupure qui existait, à ce niveau, entre les « élites occidentalisées » et les « masses incultes ». Pourtant il faut bien reconnaître que l'utilisation pendant une décennie d'un langage importé le dénature au point de lui donner une autre nature, une autre valence, et qu'alors la communication, biaisée peut-être, la compréhension, subvertie sans doute, entre ceux qui

sont en contact permanent, en relation émetteurs/récepteurs, gouvernants/gouvernés, sont plus réelles qu'entre les « propriétaires » originels du langage et ceux qui l'ont adopté pour, au bout du compte, en faire autre chose, leur chose. Ce processus a bien entendu influé sur les idéologies et rend difficiles les tentatives de décryptage. On le savait, sans toujours vouloir se l'avouer, à propos du « socialisme » et à défaut de chercher à comprendre, on raillait. Le socialisme africain, c'est à la fois Senghor et Ngouabi, Kenyatta et Nyerere, Sékou Touré et Bokassa ; aujourd'hui un pas a été franchi puisque beaucoup de dirigeants parlent de socialisme scientifique ou de marxisme-léninisme ; impérialisme a suivi le même cours. Il est ainsi des mots qui peu à peu changent de valeur, de connotations et leur irruption dans le discours politique marque plus une modification des réalités — des rapports de force à l'intérieur de la structure sociale — qu'un véritable changement d'orientation ; encore que l'un ne puisse être totalement étranger à l'autre.

En Afrique, les masses populaires, du moins une partie d'entre elles, celle qui est intégrée dans les rapports de production « modernes » (ouvriers ou employés, salariés agricoles de grandes plantations capitalistes), se sont emparées de certaines idées et, leur progression numérique se poursuivant, leur conscience s'accroissant, le poids de ces idées s'accroît, même si elles ne sont que confusément perçues (par une « valeur » justement, par la connotation positive qui les enveloppe ou les masque) et, à défaut d'être adoptées et mises en pratique par les dirigeants, ceux-ci se doivent pour faire illusion au moins pendant un certain temps, de les invoquer.

A cette modification, si faible soit-elle, des rapports de force à l'intérieur de systèmes politiques africains, il faut ajouter les changements survenus dans l'ordre international, et en particulier l'aiguïsement des contradictions interimpérialistes. Car ils vont dans le même sens.

Deux dynamiques convergent ici : la consolidation au pouvoir de « bourgeoisies » africaines qui, dans un premier temps, ont dû s'appuyer sur l'impérialisme pour se constituer, mais se lassent de n'être que des relais ramasse-miettes ; la restructuration du centre impérialiste causée par la concentration monopoliste.

L'irruption dans l'arène capitaliste de monopoles multinationaux a entraîné un changement dans les formes de la domination impérialiste. Durant la période coloniale, celle-ci se caractérisait par l'existence de rapports bilatéraux institutionnels entre métropoles et colonies. L'immédiat après-indépendance a vu ces ex-métropoles s'efforcer de préserver ces liens en les changeant de vêtement et en leur donnant l'allure de relations privilégiées de coopération au sein d'ensembles divers : Commu-

Pour l'analyse des systèmes autoritaires

nauté franco-africaine, francophonie, Commonwealth, etc. Tout cela avait un sens tant que les monopoles étaient encore, pour une large part, des organismes à façade nationale. La concentration s'accélérait, la taille des monopoles s'étendant, ceux-ci ont de plus en plus abandonné leurs assises proprement géographiques pour constituer des entités transnationales. Dans ce cadre nouveau, la domination impérialiste n'avait plus besoin de prendre la forme de relations bilatérales, mais pouvait tout aussi bien s'exprimer au travers d'une diversification des rapports économiques, au travers d'accords signés avec des groupements d'Etats.

Auparavant, lorsque, dans les pays africains, on parlait d'impérialisme, celui-ci était toujours pensé en termes précis : pour un Tchadien ou un Sénégalais, l'impérialisme, c'était la France ; pour un Zaïrois, la Belgique ; pour un Nigérian, la Grande-Bretagne. Etre anti-impérialiste aurait donc impliqué, dans les cercles dirigeants, un discours dirigé contre ceux-là mêmes qui leur permettaient d'exister. Aujourd'hui, il n'en va plus ainsi : la phrase anti-impérialiste, tant qu'elle reste vague, ne tire pas à conséquence et répond à une attente des masses populaires excédées par la misère où elles sont contenues. Et, à la limite, le langage anti-impérialiste peut apparaître en Afrique comme la condition du maintien de la domination impérialiste...

Cependant, le processus n'est pas univoque. Car dans le même temps, l'opposition à la domination impérialiste commençait à se manifester au sein des bourgeoisies africaines. Celles-ci ont pris confiance en elles, leur base économique s'est élargie, leurs ambitions ont grandi. Désormais, et c'était aussi une condition de leur maintien au pouvoir, une position trop évidemment subordonnée ne pouvait plus les satisfaire pleinement. Suivant une dynamique propre, pour la première fois peut-être, elles décidèrent de passer à la « récupération des richesses nationales » et attaquèrent sur deux fronts : la nationalisation (ou la prise de participation majoritaire) des principales entreprises étrangères, la prise de contrôle du prix d'un certain nombre de matières premières minérales. Cette stratégie a deux avantages : elle permet aux bourgeoisies d'étendre leur pouvoir économique, donc de mieux contrôler la situation politique intérieure, en affectant une pose nationaliste ; mais si elle porte atteinte à certains des intérêts impérialistes, elle ne met pas en cause fondamentalement le type de relation qui unit le centre et la périphérie. Profitant d'une phase de crise aiguë au centre, elle permet d'avancer des pions sur l'échiquier, mais cette redistribution partielle peut fort bien trouver sa place dans le cadre d'un réaménagement de la division internationale du travail : au centre, l'industrie lourde, et surtout la recherche, l'innovation ; aux périphériques où le prix de la main-d'œuvre est inférieur, les matières premières,

quelques-unes au moins, et la transformation, ou plus largement l'application.

Aux périphériques, ou plus exactement aux mieux nantis d'entre eux ; cette stratégie a en effet pour conséquence d'accentuer les déséquilibres régionaux. Malgré le pillage, l'accumulation de capital s'est faite plus rapidement dans certains pays que dans d'autres et, dès lors, la progression industrielle de ces pays a effectivement été plus rapide. Ceux-là se sont, à leur tour, lancés dans des entreprises de remodelage des relations interrégionales susceptibles de les mettre, à terme, en position de domination à l'égard de leurs voisins. Ce phénomène est spécialement visible en Afrique occidentale et centrale où les réaménagements des divers organismes régionaux témoignent fort éloquemment des rivalités existant entre la Côte-d'Ivoire, le Nigeria et le Zaïre. Et il est bien évident que l'éventuelle apparition de sous-impérialismes régionaux en Afrique portera des conséquences politiques dans la mesure où les Etats en concurrence sont aussi les mieux placés dans la relation dialectique solidarité/antagonisme qui unit les bourgeoisies périphériques au centre. L'attitude du Zaïre à l'égard de l'Angola, par FLNA interposé, participe certainement d'un tel projet.

Le Zaïre, d'ailleurs constitue sans doute l'un des exemples les plus achevés du type de pouvoir résultant de l'effort d'adaptation des bourgeoisies-appendices africaines au nouveau rapport des forces économiques mondiales. Puissant producteur de matières premières, mais sensible à la fluctuation des cours ; ami, devenu difficile, de l'impérialisme américain dans le temps même où les pétroliers « anti-impérialistes » l'associent à leurs travaux ; ayant nationalisé l'essentiel de ses richesses, le Zaïre est en effet le berceau d'une « révolution » en passe de s'étendre à bien des pays africains : l'authenticité. Celle-ci qu'on retrouve sous diverses formes et diverses appellations au Tchad (sous Tombalbaye), au Togo, en RCA, qui frappe aux portes du Caremoun et de la Côte-d'Ivoire, est exemplaire en tant que manipulation de normes de penser et de comportement profondément enracinées dans les masses populaires, aux fins de consolidation du pouvoir moderne (d'achèvement du « projet hégémonique », si l'on veut) d'une bourgeoisie ambitieuse. L'authenticité, qui n'est au fond qu'une resucée particulièrement théâtrale de la négritude ou de certains thèmes du panafricanisme, dit ainsi la nécessité qui s'impose aujourd'hui aux gouvernants de prendre en compte les masses populaires ; de façon déformée, elle montre l'irruption du plus grand nombre sur la scène politique nationale. Elle marque enfin une tentative de mobilisation populaire dans un cadre autoritaire dont certaines manifestations ne sont pas sans évoquer l'Allemagne nazie ou l'Italie mussolinienne.

La « situation autoritaire » comme masque d'insolubles contradictions

Il va de soi que ce mouvement n'est nullement étranger à tous ceux que l'on a précédemment évoqués. Mais, s'il présente un durcissement des traits de l'« autoritarisme » africain, il n'éclaire pas fondamentalement le problème de l'apparente uniformité des systèmes politiques d'Afrique. Cela signale, s'il en était encore besoin, l'impossibilité de s'en tenir à l'ordre du discours et la nécessité de revenir sur les pratiques réelles recouvertes par l'idéologie du développement universellement acceptée. Par là, on pourra enfin aborder avec plus d'acuité la question qui, à ce point de l'exposé, apparaît centrale : toute politique de développement, d'industrialisation, de « modernisation » implique-t-elle, quelle que soit l'idéologie proclamée, une situation autoritaire ? Celle-ci, précise Guy Hermet, est en même temps situation « modernisatrice-conservatrice ». Et il faut peut-être maintenant s'arrêter sur ces notions. La direction « modernisatrice » des politiques africaines est partout revendiquée. Par modernisation, on entend le plus souvent développement, création d'un marché national et construction nationale, intégration de tous les secteurs de la population dans un système politique à décisions centrales. De ce point de vue, on ne saurait récuser cette idée, encore qu'elle soit une fois de plus peu discriminante. D'un autre bord, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent africain, on pense souvent la modernisation en termes d'occidentalisation : non pas décalque mécanique des procédures économiques et politiques mises au point dans les pays capitalistes développés, mais inspiration permettant de constituer un « modèle ». Cette vision, par contre, commence d'être sérieusement battue en brèche.

Le « conservatisme », lui, est en général refusé : la politique africaine veut être mouvement. Elle se légitime de la rupture que représente l'indépendance et se construit dans la modification des structures antérieures. Qu'y aurait-il à conserver en Afrique ? L'organisation « traditionnelle » a vécu et est incompatible avec la « modernisation » des sociétés ; les cadres coloniaux ont été combattus parce qu'insupportables et ne sauraient servir de fondation à l'édification d'une nouvelle société... Pourtant la colonisation a créé, chez les Africains, des privilèges et des privilégiés ; l'indépendance, en général, n'a fait que les renforcer. Si conservatisme il y a, ce ne pourrait alors être qu'effort pour conserver des privilèges récents ; la conservation et l'extension de ces privilèges exigeant, elles aussi, la modernisation.

On conviendra alors que ce conservatisme est singulièrement étroit et peu profond, mais il n'en est pas moins réel... D'autant plus qu'il se

trouve le plus souvent couplé avec le type « occidentalisateur » de la modernisation. Un certain nombre de chefs d'Etats africains peuvent très bien représenter, après l'avoir suscitée, une telle situation « conservatrice-modernisatrice » : Houphouët-Boigny, Senghor, Kenyatta, Tolbert qui a l'avantage de s'appuyer sur une histoire indépendante vieille de plus d'un siècle, et quelques autres.

Ici se dessine donc une ligne de partage entre les divers systèmes politiques africains : d'une part ceux où la faction dominante du cercle dirigeant s'attache à conserver et à étendre des privilèges d'autant plus chers qu'ils ont été récemment acquis, d'autre part ceux où, sans pour autant disposer des moyens ou de la volonté de rompre totalement avec le système mondial de l'impérialisme, la faction dominante des cercles dirigeants s'attaque à la destruction de ces privilèges et entreprend une politique économique nouvelle dans le but d'assurer une meilleure répartition du revenu national. Cette ligne est extrêmement floue, extrêmement incertaine, les idéologies la déforment et les luttes de factions pour le pouvoir la rendent parfaitement précaire. Dans l'immédiat, et pour reprendre des qualificatifs inadéquats mais commodes, on pourrait placer dans le camp des « progressistes » la Somalie et la Tanzanie, où se livre effectivement un combat contre les bureaucraties apparues à la suite des indépendances, combat dans lequel l'une des armes est justement le refus du « modèle » de développement capitaliste occidental, et peut-être aussi la République populaire du Congo ; et dans le camp des « conservateurs », la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, le Kenya, la Mauritanie, le Soudan, le Zaïre, le Nigeria, etc. La liste n'est pas exhaustive et bien souvent les informations — les informations fiables — manquent pour compléter les typologies.

Tout en tenant compte du grand nombre des inconnus ou des inclassables, des pays dont l'évolution récente est trop bouillonnante pour qu'on la puisse appréhender vraiment (l'Ethiopie, Madagascar, la Guinée-Bissau) il apparaît que la situation autoritaire-modernisatrice-conservatrice, au sens où on a tenté de la circonscrire dans les paragraphes précédents, recouvre en Afrique une réalité, aussi différente soit-elle de celle que décrit Guy Hermet. Toutefois, il serait nécessaire d'affiner un peu plus encore. Car l'uniforme étiquette autoritaire se trouve malgré tout couplée à des situations remarquablement diverses.

Même si d'un point de vue étranger et formel on considère qu'aucun des systèmes politiques africains fonctionnant aujourd'hui n'est un système de « libertés », un système « démocratique » — ce qui demanderait, pour être prouvé, de longs développements, sur les concepts de liberté et de démocratie et sur leur universalité dans le temps et les

Pour l'analyse des systèmes autoritaires

cultures — on ne peut nier que, au-delà de la généralisation du parti unique ou de la multiplication des régimes sans parti autorisé, les pratiques politiques (la liberté de parole, le recours à la répression, l'attitude face à la contestation ou à l'opposition) varient grandement. Est-il vraiment possible de mettre sous une même rubrique l'Ouganda, où le meurtre est érigé en pratique de gouvernement, le Malawi, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, soumis à la loi de dictateurs plus ou moins fantasques — mais loin d'être pour autant inconscients de leurs intérêts politiques, et autres... — et la Tanzanie où tous les observateurs s'accordent à reconnaître un respect relatif du droit des personnes, le Sénégal, la Zambie et sans doute même la Côte-d'Ivoire, où le droit de parole est fort peu limité, bien que le droit d'agir en dehors de la ligne gouvernementale soit, lui, restreint au minimum ? Et il faudrait ajouter à cette liste des types intermédiaires : le Cameroun et le Kenya, où la répression est réelle, permanente mais, le plus souvent, feutrée, le Nigeria de la fin de la guerre civile à l'éviction du général Gowon où l'agitation semblait l'emporter sans que les autorités puissent — ou veuillent — réagir brutalement ; le Zaïre où, prenant prétexte de l'authenticité, les gouvernants tissent un filet serré à l'intérieur duquel les populations doivent être conditionnées à suivre le guide — sorte de demi-dieu planant, comme le montre le générique des informations télévisées, dans les nuages — et à se conformer à sa pensée, le mobutisme...

Le « développement » ne semble pas alors impliquer inéluctablement l'autoritarisme, *stricto sensu*, mais paraît à tout le moins entraîner l'existence d'une situation de tensions sociales aiguës. Tensions sociales, là où les « bourgeoisies » ne ménagent aucun effort pour affermir leur pouvoir et accroître leurs intérêts économiques au détriment des masses laborieuses de plus en plus insérées dans des rapports de productions modernes et, par là, conscientes des inégalités et des injustices ; tensions sociales, là où une faction des couches dirigeantes, impulsée par la fidélité à une idéologie égalitaire, lutte pour la limitation ou l'abolition des privilèges apparus pendant la colonisation et depuis l'indépendance et se heurte à la résistance des hommes et des organisations risquant d'être touchés.

La « situation autoritaire » ne serait dès lors que la réponse la plus courante à un danger très pressant d'éclatement et d'affrontements sociaux. Autrement dit, la « situation autoritaire », pour ce qui est de l'Afrique, serait la seule arme d'un pouvoir faible face à une lutte de classes se déroulant dans des circonstances parfaitement inédites (dépendance économique-politique ; coexistence de structures sociales et

Denis Martin

de modes de production très différents au sein d'une même formation sociale et, par conséquent, inachèvement du procès de stratification). Au surplus, cette arme serait, paradoxalement, requise aussi bien par les « conservateurs » que par les « progressistes » dans la mesure où, se trouvant tous dans la mouvance de l'impérialisme, ils sont confrontés, aussi bien les uns que les autres, à une série de contradictions insoluble dans le cadre de ce système :

— contradiction entre la socialisation interne des forces productives et la persistance de l'intégration au marché capitaliste mondial ;

— contradiction entre la détermination externe du développement des forces productives et la détermination interne du développement des besoins sociaux ;

— contradiction entre le développement relativement lent des forces productives et la croissance rapide des aspirations.

Ainsi, pour maintenir un niveau de croissance minimum des forces productives (indispensable à la satisfaction et des intérêts impérialistes et des intérêts « nationaux ») dans une économie dépendante intégrée au marché capitaliste, le pouvoir, quel qu'il soit, s'il veut circonscrire le développement de ces contradictions et de celles qu'elles induisent, dans des limites « acceptables » n'aurait d'autre solution que d'imposer une « situation autoritaire ».

Si ces prémisses ont quelque fondement, la réponse à la question posée plus haut : « Le développement ne saurait-il être qu'autoritaire ? » pourrait s'esquisser dans l'affirmation qu'à tout le moins le développement des pays africains comme des Etats évoqués par Guy Hermet, les uns et les autres participants du capitalisme périphérique, entraîne une « situation autoritaire ». Surgirait alors une ultime interrogation : ne s'agit-il pas là de ce qu'André Gunder-Franck appelle *le développement du sous-développement* ?